

PONTGOUIN.

E. 2475. (Registre.) — In-folio, papier, 332 feuillets.

1470 (2 oct.)- 1481 (10 juill.). — N., tabellion de la Chambre épiscopale.

- Parmi les contractants : Etienne Lhomme, curé de Bailleau-l'Evêque et de Senonches; Richard Lefebvre, administrateur de la maladrerie de Pontgouin ; Imbert de Tascher, seigneur de la Romphaye ; Guillaume Gaubergerie, curé de Saint-Jean-de-la-Forêt ; Pierre Lange, curé du Thieulin; Jean Chollet, seigneur de la Cholletière ; Jean de Gommerye, affneur; Jean Masselin, fondateur de haute forge; Guillaume de Bresseau, seigneur de Meaucé ; Louis de Montireau, seigneur dudit lieu; Jean de Laisons, seigneur de Groslu, et Perrine de Bresnay, sa femme, etc.
- Vente d'un tonneau de vin vermeil, moyennant 6 écus d'or.
- Baux par l'évêque de Chartres: du moulin à tan et à drap du Favril ;
- du moulin de la Vallée de Pontgouin ;
- de la forge de Boisard, etc.
- Bail à cheptel, pour quatre ans, de 40 chiefz de bergail et de 2 vesseaulx de mouches, et ne pourra le preneur mener ledit bergail et mouches hors de ce pays.
- Marché pour nourrir et *peçonner* de gland 160 pourceaux en la forêt de Châteauneuf, moyennant 75 liv.
- Bail du moulin à vent d'Ardelles par Georges de Havard, seigneur de la Rosière.
- Vente, moyennant 45 s., de deux paires de chenets et de deux pots de fer.
- Concession par Charles d'Estouteville, seigneur de Villebon, aux habitants de Friaize, le Thieulin, Chuisnes et Fruncé, d'un chemin de deux perches de large à travers ses terres.
- Bail des grosses et menues dîmes du Favril, sauf les charnages depuis le ruyseau qui descend de l'estang de Climars à l'estang de la Hallière.
- Accord entre Pierre Haquebet, curé de Cernay, et Guillaume Estienne, prêtre, pour la desserte du prieuré de Pontgouin, et » prendra ledit Pierre toutes et chacunes les revenues dudit prieuré, sauf et réservé que ledit Guillaume aura toutes les confessions qu'il orra, sauf le Caresme qui demoure audit Pierre.

E. 2476. (Liasse.) — 89 pièces, papier.

1698 - 1708. — Claude Broust, tabellion de la Chambre épiscopale.

- Baux par l'évêque de Chartres du moulin à tan et du moulin de la Ville, à Pontgouin.
- Marché de Marin Vanneur, receveur du Favril, avec Fiacre Gaultier, maréchal, pour l'entretien des ferrures de ses chevaux, charrues et charrettes.
- Requête de Louis Bérauger, meunier du moulin de la Ville, pour la reconstruction des deux piles des arcades du pont passant au droit dudit moulin, lesquelles piles laissent passer une grande quantité d'eau qui est perdue pour le moulin.
- Etat de réparations à faire au moulin de Saint-Etienne, à Pontgouin.

E. 2477. (Liasse.) — 63 pièces, papier.

1721 - 1728. — Claude-Henri Broust, tabellion de la Chambre épiscopale.

- Règlement pour la confrérie du Saint-Sacrement érigée en l'église de Pontgouin.
- Accord entre Jacques Mérye, prieur-curé de Pontgouin, et les habitants dudit lieu, par lequel ledit curé s'oblige à fournir un vicaire à la paroisse.
- Inventaire des meubles et effets restés après le décès de Louis Clouet des Perruches, inspecteur

des Eaux-et-Forêts de Châteauneuf.

- Marché avec Jean Advenier, charpentier-couvreur , pour des réparations au lieu de la Sauvagerie, paroisse de Billancelles.
- Assemblée des habitants de Pontgouin décidant que les terres de la fabrique devront toutes être marnées.

E. 2478. (Registre.) — In-4° papier, 60 feuillets.

1757 - 1760. — Pierre Aubert, tabellion de la Chambre épiscopale.

— Répertoire.